



Le Kremlin  
Bicêtre

# Conseil de quartier Mairie-Fontainebleau

## Compte rendu

Mardi 12 novembre 2024

### Ordre du jour

- Déploiement du système de compostage de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre
- Présentation du dispositif MIAM
- Les sollicitations en cours
- Les projets lauréats du budget participatif 2025
- Actualités du schéma de mobilité
- Présentation du partenariat avec l'association The sorority
- Les questions relatives à votre vie de quartier
- L'agenda de votre quartier

### Déploiement du système de compostage de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre

Conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets doit être généralisé et concerne tous les professionnels et les particuliers.

Une solution mixte qui vous offrira la possibilité de :

- faire du compostage individuel en pavillon, partagé ou résidentiel (sur demande au service déchets : par mail [dechets.secteurnord@grandorlyseinebievre.fr](mailto:dechets.secteurnord@grandorlyseinebievre.fr) ou au téléphone : 01 78 18 22 23
- faire du compostage en appartement avec un lombricomposteur : près de 100 kg/an/personne de déchets alimentaires peuvent être transformés en engrais naturel à l'aide de vers de compost ou lombrics
- Déposer vos déchets alimentaires dans un abris-bac à proximité de votre domicile

Ces solutions complémentaires seront progressivement déployées par quartier pour qu'à échéance 2026, l'ensemble de la ville soit équipé pour la collecte des déchets alimentaires.

Collecte : 2 fois par semaine les lundis et jeudis.

Lavage : en fonction de la saisonnalité et du niveau de salissure : de mai à fin septembre : lavage des bacs et abris bacs 2 fois par semaine, d'octobre à fin avril : lavage des bacs et abris bacs 1 fois par semaine.

Après collecte, les déchets alimentaires sont envoyés sur un site de déconditionnement pour être broyés, liquéfiés et pasteurisés. Ce produit part ensuite à Fontainebleau en usine de méthanisation.

Question d'un habitant : Comment peut-on protéger ces installations des incivilités ?

Réponse de la Directrice Déléguée à la prévention, aux biodéchets et à la redevance spéciale de l'EPT : La collecte aura lieu deux fois par semaine donc on aura très vite des retours sur les dépôts sauvages, de quels types sont-ils et on pourra apporter des réponses à ce moment en fonction du quartier précisément.

Question d'un habitant : Est-ce qu'il y aura sur les bacs un numéro spécifique de l'EPT à contacter si on n'a pas pu récupérer son kit de compost car on était absent lors des différents passages de l'EPT?

Réponse de l'EPT : Sur l'avis de passage il y aura le numéro à contacter si le kit n'a pas été distribué.

Question d'un habitant : Pourquoi avez-vous fait le choix d'utiliser des sacs « ok compost » pour l'utilisation des composts ?

Réponse de l'EPT : On a fait le choix de mettre à disposition des sacs pour faciliter le geste pour tous car on sait qu'il y a des freins à l'utilisation des biosceaux. On distribue en faible quantité pour engager les usagers dans la démarche.

Question d'une habitante : Il y aura-t-il des formations sur le lombricompost ?

Réponse de l'EPT : Il est prévu de distribuer des lombricomposteurs et des composteurs sur demande et on organisera une formation sur cette pratique lors de la distribution.

Question d'une habitante : Vos poubelles sont-elles bleu/blanc/rouge ou sont-elles made in China ?

Réponse de l'EPT : Les poubelles sont fabriquées en Italie.

Question de Monsieur Chialh, élu adjoint chargé de la voirie, du stationnement et de la propreté urbaine : Sommes-nous en retard par rapport à la législation sur le territoire ?

Réponse de l'EPT : On est dans les temps, on a des territoires qui sont plus en retard qui n'ont pas encore mis en place des solutions. Le fait que l'EPT mette en place ce dispositif cela respecte déjà la législation de la gestion de proximité des biodéchets.

Question d'un habitant : Y-a-t-il une recette de ce qui est collecté comme cela se fait pour le papier et le verre pour la tonne valorisée ? On paie la taxe d'enlèvement des ordures ménagères donc est-ce que la taxe va baisser ?

Réponse de l'EPT : L'EPT étant une collectivité territoriale il n'est pas censé se faire de l'argent. C'est également un investissement important, surtout pour le passage des camions de collecte et de lavage donc cela ne devrait pas changer.

## Présentation du dispositif MIAM

Depuis 2020, la Ville du Kremlin-Bicêtre met en place un plan d'alimentation communal nourris par de nombreuses initiatives :

- Cantine des écoles et du restaurant Lacroix en régie publique avec 2 000 repas confectionnés chaque jour par les agents de la ville
- Amélioration de la qualité des repas grâce aux services restauration et à la diététicienne de la Ville
- Réutilisation des déchets alimentaires dans les écoles
- Tarification des cantines adaptée au quotient familial
- Repas à 1€ tous les midis pour les étudiants pour rendre l'alimentation accessible à toutes et tous

En 2025, la ville souhaite poursuivre et approfondir son action pour l'alimentation des habitants en menant une expérimentation innovante : le MIAM (Mieux manger, Innover, Agir, Mobiliser).

En contrepartie d'une cotisation calculée selon le quotient familial, 20 foyers représentatifs de la ville participeront à une expérimentation de 8 mois d'avril à décembre comprenant :

- 1 panier de légumes produits par un maraîcher de la région chaque semaine en partenariat avec l'AMAP Karotte
- 80 € valable dans les enseignes partenaires, fléché sur des aliments non transformés (viande, poisson, produits laitiers, légumes..)
- Des ateliers cuisine dispensés par la diététicienne de la Ville afin d'échanger des conseils adaptés aux contraintes de chacun (familles nombreuses, peu de temps, personne seule) et à nos besoins nutritionnels

Cette expérimentation permettra de conforter et d'enrichir les programmes des services municipaux déjà actifs sur ces sujets, et selon ses résultats la Ville pourra décider d'en faire bénéficier à plus de familles.

Question d'une habitante : pourquoi seulement les étudiants bénéficient d'un repas à 1€ pourquoi les enfants n'en bénéficient pas non plus ?

Réponse de Monsieur le Maire, Jean-François Delage : Pour les coefficients les plus bas et donc les familles qui ont les revenus le plus bas, le prix du repas de la cantine est de 90 centimes. Le coefficient familial est bien calculé en fonction des revenus des familles, pour le coefficient le plus élevé et donc ceux qui ont les revenus les plus conséquents, ils paient 4€15 les repas. Cela reste des tarifs sociaux dans la mesure où le temps du midi c'est-à-dire le repas et l'accompagnement du repas coûte à la commune entre 15 à 17€ alors que le coût pour les familles est entre 90 centimes et 4€.

Question d'un habitant : Y-a-t-il une perspective de généralisation de cette expérience ? Et sur la partie AMAP je vois l'intérêt direct entre le lien entre personnes en situation de précarité et le circuit court mais sur les bons d'achats, il y a des produits qui sont transformés et qui ne sont pas locaux.

Réponse de Jean-François Delage : C'est aussi car on a à cœur de répondre à la diversité des enjeux, mais on a un souci qui est réel qui est que l'origine locale des aliments a un coût. L'objectif du projet est de sensibiliser à la provenance des aliments et à leur sur-transformation. L'intention est de voir si l'utilisation de ce bon va dans le bon sens, grâce à un accompagnement et des ateliers au mieux manger. Cette expérimentation a pour vocation de voir si beaucoup de personnes sont intéressées, de voir si le dispositif peut être poursuivi et élargi à terme. On veut aussi savoir si d'autres personnes seraient prêtes à participer à ce dispositif même si elles y ont moins d'intérêt économique.

Question d'une habitante : Quelle est la liste des enseignes partenaires ?

La liste va être ajoutée au site, il y aura le biocoop, le franprix, le liddl aussi pour que ce soit accessible au plus grand nombre. Les commerces de proximité vont aussi être contactés pour savoir s'ils souhaitent participer notamment car cela rajoute une charge administrative. Il y a une piste de réflexion de partenariats entre public et privé.

Une réunion publique aura lieu de 15 à 17h le samedi 22 mars.

Question d'une habitante : Les commerçants pourraient-ils être labellisés ?

Réponse de Jean-François Delage : Oui, nous allons y réfléchir.

## Les sollicitations en cours

Sollicitation 1 : Rue Salengro le chantier est abandonné, le trottoir n'est plus en fonctionnement, est-il possible de remettre des barrières sur le chantier tant qu'il n'a pas repris son activité ?

Ce chantier a repris depuis quelques jours. Une remise en état de l'emprise chantier et de la signalétique a été demandée à la nouvelle entreprise.

Habitant : Rue Salengro on a toujours des problèmes de stationnements sauvages le soir, côté sud on a une quinzaine de véhicule alignés de travers donc on est obligé de passer sur la rue. Les véhicules se garent sur l'espace du chantier.

Réponse de Jean-François Delage : Je vais demander à la police municipale d'intervenir

Sollicitation 2 : A quoi servent les panneaux solaires installés sur les canopées du budget participatif place Jean-Baptiste Clément ?

Les panneaux solaires servent à paramétrer l'arrosage automatique.

Sollicitation 3 : Une maison est en cours de destruction rue Séverine. Pourrait-on avoir une présentation du projet immobilier ?

Il s'agit de la construction d'un ensemble immobilier en R+5/R-2 comprenant 58 logements en accession, une pension de famille de 30 logements et une surface commerciale ou d'activité au rez-de-chaussée.

Sollicitation 4 : Rue du 14 juillet, comment va être pérennisé cet aménagement ?

La Ville a demandé au bureau d'études de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre (EPT GOSB) de proposer un aménagement définitif (type chicane) pour réduire la vitesse des usagers dans cette rue.

Réponse de Monsieur le Maire, Jean-François Delage : S'il y a des bus on ne pourra pas mettre de chicane, on est donc en réflexion avec l'EPT.

Sollicitation 5 : Qu'en est-il du chantier Rue Delescluze ? Et pour l'îlot Rossel ?

Les permissions de voirie ont été données à l'entreprise qui doit réaliser les travaux rue Delescluze, suite à une réunion publique sur site. Le chantier a commencé. Le projet concernant l'îlot Rossel a été suspendu en février 2024, une étude doit prochainement commencer, en lien avec les riverains, pour définir si des possibilités de réhabilitation existent.

Sollicitation 6 : L'école Brossolette, devait être relocalisée à Jean-Zay, avez-vous de nouvelles informations à ce sujet ?

Cette relocalisation n'est plus à l'ordre du jour en attendant la définition du projet concernant l'îlot Rossel comme évoqué lors de la réponse précédente.

Sollicitation 7 : Qui doit-on contacter en cas de dépôts sauvages ?

Pour toute demande concernant les encombrants, vous pouvez contacter l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre (EPT GOSB) au numéro unique suivant : 01 78 18 22 23.

Sollicitations 8 : Certains commerçants prennent des libertés avec leurs terrasses ou affichages, rendant difficile la circulation des piétons qu'est-il possible de faire ?

Toute création ou modification de terrasse doit être déclarée à la Ville. Il convient de nous informer des endroits concernés par les terrasses gênantes pour la circulation piétonne, non réglementaires ou non déclarées par mail à l'adresse suivante : [commerces@ville-kremlin-bicetre.fr](mailto:commerces@ville-kremlin-bicetre.fr)

Sollicitation 9 : La gouttière de l'angle du restaurant place rouge est désaxée ce qui provoque pas mal d'eau projetée sur le trottoir en hauteur.

La gouttière a été réparée ce matin.

## Les projets lauréats du budget participatif 2025

Les résultats du vote :

- 205 votants par internet
- 21 bulletins déposés dans les 3 urnes

Projets lauréats :

- **Mairie Fontainebleau : Végétaliser la jonction rue Élisée Reclus/rue Gambetta/rue de la Convention**
- Barnufles-Cœur de Ville : Verdir les abris-bus et végétaliser des toits et des murs pour créer des notes de verdure dans le tissu urbain
- Martinets-Le Plateau : Installer une rampe PMR (Personne à Mobilité Réduite) devant l'école Benoît Malon

A la demande d'un des représentants du conseil de quartier, la question est posée de refaire un vote en conseil de quartier sur les différents projets proposés au budget participatif et de ne pas garder les résultats du vote en ligne :

- Vote à unanimité pour garder les résultats des votes en ligne et de l'urne disposée à la Mairie et ne pas refaire de vote en conseil de quartier
- 0 vote pour voter en conseil de quartier

## Actualités du schéma de mobilité

En fin d'année 2023, la ville a réalisé une première infrastructure cyclable supplémentaire rue Benoît-Malon dans le cadre du réaménagement de cette rue.

Première phase : Création d'une piste cyclable bidirectionnelle rue du Général-Leclerc (entre l'avenue Fontainebleau et la rue Rossel)

- Suppression de 58 emplacements côté impair
- Une station de réparation et de gonflage pour vélos et trottinettes disponible place Jean-Baptiste Clément
- Sécurisation de la piste cyclable grâce à l'installation d'un séparateur
- Création de stationnement vélo en lieu et place des stationnements voiture aux abords des passages piétons

Phase 2 : Piétonnisation de la rue du Général Leclerc, depuis la rue Rossel jusqu'au parc Bicêtre

- Un espace apaisé aux abords du parc de Bicêtre, moins de pollution sonore et thermique
- Mise en place d'un système de contrôle d'accès par badge pour les riverains
- Installation de 4 nouvelles bornes de recharge pour voiture électrique dont une à recharge rapide

Phase 3 : Un espace repensé pour favoriser la pratique du vélo

- Installation de panneaux M12D « autorisation de tourner à droite » au niveau de certains carrefours gérés par feux tricolores
- Sécurisation des carrefours pour les cyclistes avec l'implantation de 11 sas vélos
- Plus de 100 places de stationnements vélos supplémentaires sur l'ensemble du territoire communal

Et après ?

- Création d'infrastructure entre le Kremlin-Bicêtre et Villejuif sur la rue du Professeur Bergonié et le boulevard Chastenet de Géry
- Réaménagement de la rue Séverine qui comportera une infrastructure cyclable
- En complément, un travail sera mené pour un meilleur maillage territorial et une pacification des rues de desserte locale

Habitant : Concernant la piste cyclable rue du général Leclerc qui n'est pas finalisée, il commence déjà à y avoir du stationnement sauvage sur la rue, comment on peut être attentif ou vigilant ?

Réponse de Jean-François Delage : On va commencer à intervenir sur la piste, dès qu'elle sera complètement finalisée. On va verbaliser très fréquemment car il faut dès les premières semaines qu'il y ait une intervention très forte. L'intervention est prévue dès que la piste sera ouverte totalement. On verra ensuite à l'usage.

## Présentation du partenariat avec l'association The sorority

A l'initiative du conseil de quartier Barnufles-Coeur de Ville, la Ville a engagé un partenariat avec l'association The Sorority, première communauté et application d'entraide internationale.

The sorority est une application entièrement sécurisée, comptant plus de 240 000 personnes utilisatrices, initialement dédiée aux femmes et aux personnes issues des minorités de genre pour se soutenir mutuellement et agir efficacement contre toutes les formes de violence (harcèlement, isolement, discrimination et violence conjugale/intrafamiliale).

L'application est gratuite et disponible dans le monde entier dans 15 langues.

Fonctionnement :

En cas de danger, peu importe où la personne se situe (dans la rue, dans les transports en commun, au bureau, en soirée, à la maison ou en voyage) à n'importe quel moment : elle peut déclencher l'alerte pour demander de l'aide via l'application. Dans la minute qui suit le déclenchement de l'alerte, en moyenne 10 prises de contact sont observées (3/4 par appels téléphoniques, le reste via le chat).

L'association organise chaque mois une cession de test en temps réel afin de s'assurer du bon fonctionnement de la plateforme et de sa réactivité.

Le partenariat inclut :

- La formation des agents de la ville
- La formation des associations
- La mise en place de « lieux sûrs » en partenariats avec les commerçants de la ville et les équipements municipaux
- Le soutien à la gratuité de l'application pour toutes et tous.

Pour créer un compte il est nécessaire de faire une demande d'authentification avec une pièce d'identité et un selfie. Ces informations sont supprimées une fois l'identité confirmée par l'association afin de conserver l'anonymat des personnes utilisant la plateforme. Actuellement plusieurs dizaines de Kremlinois l'utilisent déjà.

## Les questions relatives à votre vie de quartier

Habitant : On a un problème sur la nationale 7 car les circulations piétonnes sont entravées par le stationnement des voitures et des camions. Serait-ce possible de les sécuriser ?

Réponse de Monsieur le Maire, Jean-François Delage : C'est toujours noté. On cherche une solution pérenne, il ne faut pas une personne qui fasse la circulation mais il faut pérenniser les choses. Plus le périphérique est bloqué aux heures de pointes plus les voitures ont tendance à emprunter l'avenue plus cela crée des conflits d'usage.

Habitant : Est-ce qu'on pourrait avoir des informations sur l'avancement du projet de la parcelle du 19 rue Pierre Marie Curie ?

Réponse de Jean-François Delage : Je chercherai car je n'ai pas la réponse maintenant.

Habitant : La dernière boucherie de la ville a fait une terrasse qui entrave les circulations piétonnes à la sortie du métro, est-ce que cette demande a été acceptée par la Ville ?

Réponse de Jean-François Delage : Je vais regarder s'il y a eu une demande si ça a été accepté.

Habitante : J'ai une question sur la date de reprise du chantier sur le square Jules Guesde pour anticiper ces nuisances sonores ? Est-ce qu'il sera possible de passer en voiture derrière le square ?

Réponse de Jean-François Delage : C'est incessamment sous peu, dans les quelques semaines qui viennent, je n'ai pas de date précise mais on m'avait dit début mars. Cela va durer plusieurs mois. Les travaux ne doivent pas avoir lieu le samedi et le dimanche. Il n'est pas prévu qu'il y ait une circulation derrière le square. Cela se verra rue Edouard Vaillant.

Habitantes : Il y a un problème de nuisances sonores récurrent, au 5 rue Pasteur émanant d'une source extérieure, le matin très tôt entre 5h15 et 5h45 et est audible depuis les immeubles. La source de cette nuisance sonore est cependant difficile à localiser et de ce fait à identifier.

Réponse de Jean-François Delage : On va se renseigner sur l'origine précise de ces nuisances avec les services techniques.

Habitant : C'est possible que cela soit la déchetterie de la poterne ?

Réponse de Jean-François Delage : Oui effectivement.

Habitant : Rue Pierre et Marie curie, les travaux de la ligne 14 auraient tassé la sous couche de sable sous le bitume et provoqué un effondrement ?

Réponse de Jean-François Delage : Cela était lié aux canalisations qui auraient cassé.

Habitante : Y-a-t-il des études de mesure de la qualité de l'air au Kremlin-Bicêtre et si oui pourrait-on avoir les résultats ?

Réponse de Jean-François Delage : Normalement les mesures sont faites sur l'ensemble du territoire, je viendrai au prochain conseil de quartier avec les chiffres précis.

Habitante : Devant le café situé rue Avenue de Fontainebleau et rue du 14 juillet, il y a toujours des cigarettes et il y a une poubelle qui déborde et qui est ouverte par les corneilles, peut-on l'enlever ?

Habitante : A cet endroit également des personnes restent devant le croisement rue du 14 juillet et rue Leclerc, serait-ce possible d'élargir le trottoir et de trouver une solution pérenne ?

Réponse de Jean-François Delage : Il y a un vrai problème à cet endroit qui est lié à la fréquentation du café avec les mégots et les poubelles qui débordent. L'arrêté est arrivé de la part de l'EPT, on commence donc à verbaliser car c'est le seul moyen que l'on a pour faire changer les choses.

Habitant : La caméra qui était en maintenance au croisement de la rue Elisée Reclus, Pierre et Marie Curie et Vaillant peut-elle être réparée ? On a engagé des démarches juridiques et on a fait constater que des jeunes viennent squatter les bâtiments cette caméra est donc très utile.

Réponse de Jean-François Delage : Je regarde et demande une réponse à la Police Municipale et si elle n'est pas réparable qu'on la change.

Habitant : Qu'en est-il de l'hôtel Le diplomate rue du 14 juillet et rue du Général Leclerc ?

Réponse de Jean-François Delage : Un des propriétaires est poursuivi par le fisc, tout a été bloqué par une affaire judiciaire, j'en saurai davantage la semaine prochaine.

Habitante : Il y a des problèmes de stationnement sauvages dans ce quartier.

Réponse de Jean-François Delage : Il y a de vrais problèmes de stationnements gênants je le conçois et la Police Municipale est mobilisée sur ce sujet. La vidéo-verbalisation existe aussi. Rue de Fontainebleau le problème est que ce ne sont jamais les mêmes véhicules qui s'arrêtent, les personnes reçoivent des amendes mais il y en a toujours qui reviennent s'y stationner.

Habitante : La rue Pasteur devait être piétonne entre la crèche Dolto et la rue Fontainebleau ? Le sera-t-elle à nouveau car il y a beaucoup d'étudiants ?

Réponse de Jean-François Delage : La Place de la République va être piétonnisée, je n'ai pas entendu parler de ce projet qui avait existé on va regarder ce qu'il est possible de faire.

Habitante : J'ai un problème pour accéder en voiture à mon immeuble situé 23 avenue de Fontainebleau car on est obligé de prendre la voix du bus. Est-ce possible d'enlever le 1<sup>er</sup> poteau pour qu'on puisse rentrer ?

Réponse de Jean-François Delage : On va regarder ce qui est possible.

Habitante : Rue Roger Salengro le restaurant africain engendre de nombreuses nuisances sonores. Il a augmenté sa hotte ce qui provoque des odeurs très fortes.

Réponse de Jean-François Delage : Je vais faire passer quelqu'un pour voir si c'est aux normes.

Habitante : Avez-vous des nouvelles du potentiel projet de couverture du périphérique entre le Kremlin-Bicêtre et le 13<sup>e</sup> via la passerelle piétonne ?

Réponse de Jean-François Delage : La Ville de Paris a mis un stop sur ce projet quand nous avons travaillé dessus. On a eu une réunion avec les autres maires de la petite couronne, il semblerait que la Ville de Paris y soit moins opposée actuellement. Ce projet en revanche ne se fera pas l'année prochaine, on va continuer à l'appuyer car il y a une ouverture et que nous avons à l'époque travaillé un projet avec un paysagiste. Il avait dessiné un certain nombre de possibilités qui demandent à être finalisées et budgétisées mais ce projet est de nouveau à l'ordre du jour.

Habitante : La terrasse du restaurant près de la comète est très avancée ce qui est dangereux pour les traversées piétonnes.

Réponse de Jean-François Delage : On va voir ce qu'on peut faire.

Habitante : Je tenais juste à dire que pour les animaux, les sacs à chien et les parcs disponibles c'est super.

Habitant : Rue du 14 juillet le numéro 15 ne rentre jamais ses poubelles.

Habitant : Les poubelles ne disposent pas de corps métalliques, les sacs sont abimés par les corneilles, c'est désespérant.

Réponse de Jean-François Delage : Nous allons lui faire un rappel et verbaliser les gens qui n'ont pas de couvercles. On travaille également à l'harmonisation des poubelles sur la Ville.

Habitant : Au bout de l'avenue de Fontainebleau, le trottoir s'effondre, devant le magasin militaire. Cela est lié aux traversées des camions, c'est très dangereux.

Réponse de Jean-François Delage : On va regarder ça et demander au service du département d'agir.

Habitante : La Ville n'est pas assez éclairée.

Réponse de Jean-François Delage : J'ai eu des retours inverses. Effectivement, y a des problèmes rue de la Convention car les candélabres sont dans les arbres. On est aujourd'hui à 80% de d'éclairage en led, on a baissé la consommation en énergie considérablement. Il reste encore les 20% restants à passer en led.

## L'agenda de votre quartier

- Du 5 mars au 15 mars « Brisons les stéréotypes » : Semaine droits des femmes
  - Du 6 mars au 29 : Exposition "Regards croisés de Moldavie" Centre culturel Jean-Luc Laurent

- Vendredi 7 mars (19h) : Théâtre “Renversante”, Hôtel de Ville
  - Samedi 8 mars (14h30-16h30): L’Écho fait son cinéma : Les filles d’Olfa, Auditorium Lounès-Matoub
  - Samedi 8 mars (17h30) Conférence UPP « Comment faire de l’école un lieu d’apprentissage de l’égalité ? », Auditorium Lounès-Matoub
  - Samedi 8 mars (20h): Spectacle “Niquer la fatalité, chemin(s) en forme de femme”, l’Ecam
  - Samedi 15 mars (20h) : “Drama Queen 2” par Mahaut, l’Ecam
- Du 1 avril au 3 mai: Exposition “Mouvements” Centre culturel Jean-Luc Laurent
  - Mardi 1<sup>er</sup> avril : La Krem’ du jazz : Une soirée musicale en plein cœur du Kremlin-Bicêtre, Auditorium Lounès-Matoub

Prochain conseil de quartier :  
MARDI 4 JUIN 2025 A 19h30 A L’ESPACE ANDRE-MAIGNE